

**JEUDI 29 NOVEMBRE 2012 - N° 3076**



KMSP/S.kempinaire

**Anthony PANNIER** (AAS Sarcelles Natation 95)  
a remporté une **médaille de Bronze** au **1500m NL** en **14.41.97**  
et s'est classé **8<sup>ème</sup>** de la finale du **400m NL** en **3.44.50**.

MEGATEK



VIBRA'SON



## Championnats d'Europe 25 m à CHARTRES du 21 au 25 novembre 2012

Le Comité d'Ile de France adresse ses plus vives félicitations aux 41 nageurs composant cette magnifique équipe de France classée première nation européenne avec 29 médailles dont 12 en or, 6 en argent et 11 en bronze. En son sein, sept franciliens étaient sélectionnés dont trois filles et quatre garçons.

- **Joris HUSTACHE** (Stade Français Olympique Courbevoie) **médaillé d'Or au titre du relais 4 x 50m NL** classé 2<sup>ème</sup> des séries en 1.25.82. Individuellement, il s'est classé 14<sup>ème</sup> des séries du 200m Dos en 1.54.74 et 16<sup>ème</sup> des séries du 100m Dos en 52.86.
- **Jordan COELHO** (Etampes Natation) a terminé **6<sup>ème</sup> de la finale A du 200m Papillon** en 1.54.21 après s'être classé 13<sup>ème</sup> des séries du 100m Papillon en 52.60.
- **Thibaut CAPITAINE** (Cergy Pontoise Natation) s'est classé 20<sup>ème</sup> des séries du 200m Brasse en 2.11.04, 25<sup>ème</sup> des séries du 100m Brasse en 1.00.55 et 34<sup>ème</sup> des séries du 50m Brasse en 28.29.
- **Sophie DE RONCHI** (ES Massy Natation) a terminé **8<sup>ème</sup> de la finale A du 100m 4 Nages** en 1.01.29 et s'est classée 12<sup>ème</sup> des séries du 200m 4 Nages en 2.12.05.
- **Léa GIRAUDON** (CN 95 Ezanville) a terminé **6<sup>ème</sup> de la finale A du 200m Papillon** en 2.10.21.
- **Mylène LAZARE** (AAS Sarcelles Natation 95) s'est classée 9<sup>ème</sup> des séries du 100m NL en 54.71.

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20 - Fax : 01 40 31 07 25

<http://www.cif-natation.fr> - email : [cif@cif-natation.fr](mailto:cif@cif-natation.fr)

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

### **NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AU BAC 2013**

Vous êtes inscrits sur les listes des Sportifs de Haut-Niveau ou sur les listes « Espoirs » ou « Partenaires d'entraînement » du Ministère des Sports JEPVA en 2013

- SHN : <http://www.inet.jeunesse-sports.gouv.fr/shn/RechercheFiche.asp?Spld=0>
- Espoirs / partenaires d'entraînement : <http://www.inet.jeunesse-sports.gouv.fr/shn/RechercheFiche.asp?Spld=1>

Vous étiez inscrits sur ces liste en 2011 et/ou en 2012

Vous passez votre BAC en 2013, de **nouvelles dispositions relatives au BAC 2013** sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=60471](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=60471)

**Pour en bénéficier, le sportif doit s'inscrire à partir de cette semaine et jusqu'à mi décembre au plus tard sur les plateformes internet réservées au baccalauréat.**

### **COMMISSION WATER-POLO du lundi 26 novembre**

Présents : R BRUZZO, J CHASTAGNER et M COCOUCH (CTSR).  
Excusés : M VOISIN, M MENAUD, A CAVERNE, JP BOURGOGNE, G VENEAU.

#### **I. FFN**

Demande de participation à la Coupe de France des Régions Espoirs Féminins, et d'organisation du 1<sup>er</sup> tour. La commission est en relation avec le club de Taverny SN 95 dans l'attente d'une réponse.

#### **II. Championnats CIF**

Rappel : Interdépartementaux 2012 le dimanche 16 décembre à Saint-Maur. Merci de faire parvenir vos engagements.

#### **III. Sélections CIF**

Jeunes filles 17 ans : Le 1<sup>er</sup> regroupement d'évaluation s'est déroulé à Taverny pour déterminer le collectif CIF de cette saison sportive.

**Le secrétaire : Robert BRUZZO**

### **COMMISSION NATATION COURSE**

#### **I. Championnats de France 25m à ANGERS du 15 au 18 novembre 2012**

ERRATUM : Les relais ayant été oubliés dans les résultats parus au bulletin de la semaine dernière, la commission adresse toutes ses excuses aux nageuses concernées.

- **Relais 4 x 50m NL : l'équipe Dames de l'AAS Sarcelles Natation 95 (BUI DUYET Diane, LAZARE Mylène, VOLPILHAC Noémie, CODEVELLE Coralie) médaillée d'Or en 1.44.99 et l'équipe Dames du Club des Nageurs de Paris (LETANG Maria-Eléna VADROT Caroline, LIEBAUT Anaïs, DESFONTAINES Roxane,) médaillée de Bronze en 1.46.07.**
- **Relais 4 x 50m 4N : l'équipe Dames du Club des Nageurs de Paris (DESFONTAINES Roxane, LIEBAUT Anaïs, VADROT Caroline, LETANG Maria-Eléna) médaillée de Bronze en 1.57.80.**

#### **II. Championnat Interrégional 25m du 21 au 23 décembre 2012**

La commission précise que les deux zones définies au règlement de la compétition (page 22 des Règlements et Calendrier CIF 2012-2013) demeurent inchangées :

Zone 1 : **75 – 91 – 92 – 94** à PARIS : Georges Vallerey  
Zone 2 : **77 – 78 – 93 – 95** à CHEVREUSE

**La Présidente : Raymonde DEMARLE**

## **BUREAU du mardi 27 novembre**

Présents : Mmes MICHELET et PHAN ; M. BEURRIER

### **I. Précisions pour les organisations de fin décembre**

Le Bureau tient à préciser les décisions de la commission Natation course et du comité directeur :

→ Championnats régionaux des 8 et 9 décembre 2012  
Poule D 75 et D 93 à PARIS piscine Georges Hermant  
Poule D 78 et D 91 à CHEVREUSE  
Poule D 77 et D 94 à MEAUX  
Poule D 95 et D 92 à GARGES LES GONESSE

**LE BUREAU ENTERINE LA DECISION DE LA COMMISSION « NATATION COURSE » : A LA VUE DU NOMBRE DE NAGEURS CONCERNES PAR CETTE COMPETITION ET ETANT DONNE LES DISPONIBILITES DE PISCINE, LES NAGEURS DE SERIE EXCELLENCE INTERREGIONALE NE SONT PAS AUTORISES A PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX.**

→ Championnats interrégionaux des 21, 22 et 23 décembre 2012  
Poule 1 : 75 91 92 et 94 à PARIS piscine Georges Vallerey  
Poule 2 : 77 78 93 et 95 à CHEVREUSE

### **II. Elections du CROSIF**

Le Bureau tient à préciser l'intervention d'Evelyne CIRIEGI lors du comité directeur du 20 novembre. Le renouvellement des membres du comité directeur du CROSIF aura lieu le 20 mars 2013. Evelyne CIRIEGI sera candidate au nom de notre comité régional. Le Bureau tient à assurer à Evelyne de son soutien entier, les voix du comité se porteront sur sa candidature.

### **III. Elections au CD 91**

Le Bureau souhaite au nouveau Président, Rémi HEURTEL tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle fonction. Marc JOUANDON ayant souhaité arrêter la présidence, reste toutefois élu pour accompagner le nouveau Président. Le Bureau remercie Marc pour toutes ces années passées à collaborer très pertinemment avec le comité régional.

### **IV. Démission**

Pour raisons personnelles et professionnelles, M. Guy LANGEVIN nous présente sa démission du poste de membre au comité directeur et de membre de la commission Natation course. Le Bureau prend acte de cette décision.

### **V. Liste des sportifs SHN, Espoirs et partenaires**

Cette liste est consultable sur le site web du CIF : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2950.pdf>

Le Président : Jean-Jacques BEURRIER

La Secrétaire Générale : Aline MICHELET



**[www.arena.fr](http://www.arena.fr)**

## COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE

### CHALLENGE NEPHELIANE

**Dimanche 2 décembre 2012**

Piscine Gabriel Menu

49 Rue du Bas Coudray

91100 CORBEIL

***Ouverture des portes : 14h00***

### I. Programme Challenge Néphéliane

- 14h15-14h45 : Echauffement dans l'eau Espoirs  
 14h15-14h40 : Echauffement au sol des Ecarts Benjamins  
 14h45-15h15 : Echauffement dans l'eau Benjamins  
 14h50-15h15 : Echauffement au sol des Ecarts Espoirs  
 15h20 : Réunion du Jury  
 15h30-17h15 : Compétition
- 2 ateliers Espoirs + 1 atelier écart
  - 2 ateliers Benjamins + 1 atelier écart
- 17h30 : Podium

### II. Nomination d'officiels

Audrey LE TOUZO (Les Nymphéas de la Malmaison) - Officiel D

**Le Président : Pascal NOIREZ**

## Compte rendu technique Journées d'Automne 2012

Les Journées d'Automne ont eu lieu le samedi 17 novembre à la piscine de MONTREUIL, le club support était le Stade Français.

### Solos

Nous constatons beaucoup de progrès sur les chorégraphies de solo. Les parcours qui posaient beaucoup de problèmes par le passé sont bien meilleurs. La composition chorégraphique est de meilleure qualité.

Nous avons constaté cependant encore quelques faiblesses techniques dans l'exécution du ballet (solidité des vrilles, précision des positions...).

Attention la synchronisation avec la musique n'est pas respectée, beaucoup de nageuses n'ont pas terminé leur solo avec la musique. La musique se termine et la nageuse réalise encore un ou plusieurs mouvements. La nageuse est alors fortement pénalisée par la note de mérite technique (synchronisation) et l'impression artistique (utilisation de la musique). Nous conseillons pour gagner un maximum de temps durant les entraînements, d'utiliser un MP3 aquatique (accessible pour une somme d'environ 50 euros dans les grandes enseignes du sport). La nageuse peut avec un MP3 aquatique travailler de manière autonome pour se caler bien avec son support musical. Ce n'est pas le meilleur outil pour monter la chorégraphie mais par contre c'est un véritable atout pour la synchronisation avec la musique.

### Figures imposées

Je n'ai pu observer que les figures espoirs.

Promenade arrière : nous avons relevé un gros problème sur l'extension des jambes d'une manière générale. L'étirement de la jambe est primordial et les entraîneurs peuvent consulter une fiche pédagogique sur la préparation au sol de la nageuse (consultable sur le site du CIF)

Marsouin vrille 360° :

Nous avons constaté des difficultés sur la prise de carpé (respect du déplacement règlementaire) ; le respect de l'angle du carpé sur la montée des jambes à la verticale. La hauteur et la qualité de la verticale étaient insuffisantes.

Attention quelques nageuses espoirs ont eu une pénalité pour non conformité de la figure demandée. Ces nageuses n'avaient pas terminé leur figure en réalisant la descente verticale après la vrille 360°.

Nous avons relevé qu'un certain nombre de nageuses espoir n'avaient pas démontré à cette compétition le niveau exigé en technique formation du cycle 2 et il nous semble important que le focus soit mis sur le travail des imposées. Pour aider les entraîneurs à aborder le niveau en national espoirs, je me propose de réaliser d'autres fiches pédagogiques (verticalité et hauteur, figures obligatoires espoirs,...).

**Sylvie NEUVILLE**

## **COMMISSION DE PLONGEON du mercredi 14 novembre**

Présents : MM. BOUSSARD, ABELLO-SANTANA, DEVAUX, AZORIN et KIRCHBERG  
Mme CLEMENÇON  
Excusé : M. FOUCHARD  
Assistent : Mme RATHIER (CTSR), Mlle A. LABEAU (Prof. de Sport) et M. ROCHAS (CTN plongeon)

### **I. Calendrier régional du Plongeon**

La Commission fait le point sur les cinq épreuves régionales prévues au calendrier de la saison en cours 2012-2013.

- Acrobat'Tour, le 18 novembre 2012 à Montmorency. Ouverture des portes à 13h30.
- Championnats du CIF à 1mètre (Jeunes et Seniors), le 9 décembre 2012 à Saint-Maur. Ouverture des portes à 13h30.
- Trophée du CIF le 27 janvier 2013 à Montreuil (lieu à confirmer). Ouverture des portes à 8h30.
- Médaille du CIF le 2 juin 2013 à Saint-Maur. Ouverture des portes à 13h30.
- Championnats d'Eté du CIF Jeunes et Seniors (1m, 3m) le 23 juin 2013 à St Maur. Ouverture des portes à 13h30. Lors de cette compétition, auront probablement lieu les Championnats de France des Maîtres.

### **II. Calendrier FFN saison 2012-2013**

Le calendrier FFN des compétitions nationales de la saison 2012-2013, suite aux dernières modifications, et sous réserve de signature des "cahiers des charges", s'établit ainsi :

- Coupe de France 1m et 3m (Juniors et Seniors), et Championnats de France d'Hiver des Jeunes (1m, 3m, haut-vol) les 15, 16 et 17 février 2013 à Bourg-en-Bresse.
- Championnats de France d'Eté des Jeunes, des Juniors et des Seniors (1m, 3m, haut-vol), du 6 au 9 juin 2013 à Strasbourg.

### **III. Stage et Meeting du Luxembourg**

- Le stage du Luxembourg est prévu du 30 avril au 3 mai 2013.
- Le Meeting du Luxembourg est prévu les 4 et 5 mai 2013.
- La délégation sera composée de 10 plongeurs(euses) et 3 ou 4 encadrants.

Les plongeurs seront sélectionnés à partir des résultats des Championnats de France d'hiver des Jeunes (15, 16 et 17/02/2013), puis des Championnats du CIF à 1m (9/12/2012), puis du Trophée du CIF (27/01/2013).

### **IV. Tournoi International de Paris 2012 (TIP, du Paris Aquatique).**

La date du TIP, épreuve de Maîtres organisée par le club "Paris Aquatique", n'est pas encore fixée. Comme habituellement, le CIF s'efforcera de trouver des officiels disponibles pour la tenue des épreuves (juges et secrétariat), et apportera son concours logistique ("cartons" de juges, tables de calculs, feuilles de notes...).

### **V. Partenariat CIF-INSEP en plongeon pour 2012-2013**

Audrey Labeau, professeur de sport affectée à l'INSEP, fait à la Commission le bilan des entraînements de jeunes plongeurs pendant la saison écoulée.

Pour 2012-2013, la convention avec l'INSEP a été établie et signée. Un groupe de quatre jeunes, en provenance du RSC Montreuil et de la VGA Saint Maur, a été retenu pour deux entraînements par semaine (mercredi et vendredi). Audrey Labeau, avec ce groupe restreint, estime pouvoir proposer des contenus d'entraînements individualisés et pertinents pour chacun.

Par ailleurs, Audrey Labeau expose le compte rendu du stage de Toussaint qu'elle a conduit avec ces jeunes plongeurs, associés aux plongeurs du Pôle. Les entraînements ont été menés à Montreuil et à l'INSEP.

La Commission remercie vivement Audrey pour ces actions (convention et stage) qui bénéficient au plongeon francilien, et trouvent toute leur place dans le plan de développement 2013-2016. La reconduction de ces opérations est naturellement souhaitée.

### **VI. Aide au développement des clubs**

Comme chaque année, il est attendu des clubs du CIF qu'ils établissent des mémoires, concernant l'acquisition de matériels propres à développer leur activité. A la réception des dossiers, la Commission, dans la concertation comme habituellement, procèdera à l'arbitrage de la répartition du budget "aide au développement des clubs", et le soumettra à l'approbation du Bureau Restreint. Les dossiers sont attendus dans les meilleurs délais.

### **VII. Formation des cadres**

Afin de pouvoir répondre aux sollicitations de la Commission de Formation des Cadres, la Commission de Plongeon coopte Daniel Azorin et Michèle Cléménçon pour participer, selon leurs disponibilités, aux travaux de la Commission présidée par Noëlle Hamon.

Une session d'examen de juge régional de plongeon se tiendra le 9 décembre 2012 sous l'autorité de Daniel Azorin, lors des Championnats du CIF à Saint Maur.

**VIII. Tests de l'ENF**

Devant la nécessité d'une session de "Pass' Compet" pour les jeunes plongeurs (2004 et après), Magali Rathier fait un exposé lumineux des modalités et obligations à respecter pour la programmation d'une telle session. En conséquence, il est convenu d'organiser un "Pass' Compet" à Saint Maur le 9 décembre 2012 lors des Championnats du CIF. Aline Michelet (Secrétaire Générale du CIF) sera naturellement saisie, afin que la procédure respecte en tout point les exigences prévues. Une seconde session est d'ors et déjà prévisible, elle pourrait se tenir en janvier 2013.

**IX. Plan de développement du CIF 2013-2016**

Il est procédé à une ultime relecture des deux versions (la "synthétique" et "l'extensive") du plan de développement du plongeur francilien pour 2013-2016. Aucune observation n'étant formulée, on peut considérer ces textes comme validés par la Commission.

La Commission remercie les clubs (VGA St Maur, CSVO Montmorency et RSC Montreuil) pour l'organisation des épreuves régionales de plongeur. Par ailleurs, elle remercie les cadres techniques (Magali, Alexandre et Audrey) d'être venus à cette réunion pour partager leurs précieuses connaissances et apporter leur compétent et amical concours. Ils peuvent être assurés que leur investissement, en plus d'être utile, est vivement apprécié et toujours espéré.

La séance est levée à 22h.

**Le Président : Michel BOUSSARD**



**PROCHAINE COMPETITION DE PLONGEON**

**Dimanche 9 Décembre 2012**

**Championnats Jeunes et Seniors de l'Île de France à 1 mètre**

**à ST MAUR DES FOSSES**

**RESULTATS DU CIF ACROBAT'TOUR**  
**18 novembre 2012 à Montmorency**

**Résultats Filles****Classement général**

1 <sup>ère</sup>	LAIR Bérénice	VGA ST MAUR	2001	73,50
2 <sup>ème</sup>	TALBOTIER Floriane	VGA ST MAUR	2001	63,50
3 <sup>ème</sup>	ROUSSEL Marine	CSVO	2003	50,50
4 <sup>ème</sup>	VILAIN Maylis	VGA ST MAUR	2003	39,50
NC	DESSPORTES Alexandra	CSVO	2004	44,00

**Classement 10 ans et moins**

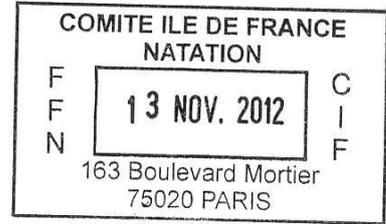
1 <sup>ère</sup>	ROUSSEL Marine	CSVO	2003	50,50
2 <sup>ème</sup>	VILAIN Maylis	VGA ST MAUR	2003	39,50
NC	DESSPORTES Alexandra	CSVO	2004	44,00

**Résultats Garçons****Classement général**

1 <sup>er</sup>	PUCHOIS Julien	CSVO	2002	64,00
2 <sup>ème</sup>	ROUSSEL Quentin	CSVO	2001	55,00
3 <sup>ème</sup>	CHOISNARD Yanniss	CSVO	2002	49,00
4 <sup>ème</sup>	RIVIERE Nils	CSVO	2001	38,00



Commission Fédérale Nagez Forme Santé  
Département développement



Pantin le lundi 12 novembre 2012

A l'attention des Présidents (es) des Comités Régionaux

Mesdames, Messieurs, les Présidents(es),

Le concept de l'activité « Nagez Forme santé » s'inscrit dans le développement des services de la Fédération Française de Natation et répond parfaitement aux orientations de l'Etat en matière de maintien du capital santé et d'accompagnement des personnes à pathologies déclarées.

La Fédération Française de Natation délègue aux Comités Régionaux, la validation des sections « Nagez Forme Santé » des clubs FFN qui en font la demande.

Les conditions à respecter ont été définies par la Commission « NFS » de la FFN. Elles consistent à ce que :

1. l'activité est « NAGEE » ! Ce qui exclut l'Aquaforme ;
2. les conditions d'accueil par groupe sont au maximum de 12 personnes en prévention primaire, et de 8 en prévention secondaire, voire moins en tertiaire ;
3. l'encadrement est assuré par un éducateur licencié FFN et titulaire du Brevet d'Eduteur Aqua Santé délivré par la FFN.

Une fois constaté le respect de ces critères, le Comité Régional délivre l'agrément de la pratique de cette activité au sein du Club qui en a fait la demande, et place, à l'aide de l'Extranat de région, l'icône correspondant à l'activité NFS.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, et un excellent développement de cette activité.

Bien sportivement

**Le Président de la Commission NFS**

**Jean-Louis STEVENIN**

**Le Secrétaire Général de la FFN**

**Dominique BAHON**

14 rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex  
Tél. 01 41 83 87 70 – Fax. 01 41 83 87 69  
E-mail : [ffn@ffnatation.fr](mailto:ffn@ffnatation.fr)

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



**FORMULAIRE D'AGREMENT  
ACTIVITE NAGEZ FORME SANTE**



Note : Veuillez renseigner l'ensemble des cases vides de ce formulaire pour permettre au comité régional de traiter votre demande

Nom du club			
Adresse		Code postale	
Tel		Mail	
Représentée par		en qualité de	

D'une part,

Et

Le Comité Régional  de la Fédération Française de Natation,

Dénommé			
Adresse		Code postale	
Représentée par		en qualité de	

D'autre part,

Le présent engagement prend effet à la signature du Comité Régional de Natation représentant la Fédération Française de Natation.

Le présent engagement délivre l'agrément Nagez Forme Santé à la structure locale mentionnée ci-dessus.

L'agrément Nagez Forme Santé est délivré pour l'année sportive en cours, il est renouvelé chaque année par tacite reconduction sous réserves :

- 1) De l'encadrement par un éducateur titulaire du Brevet "Educateur Aqua Santé" licencié FFN ;
- 2) De l'envoi du bilan de l'activité de la saison écoulée ;
- 3) Du respect du cahier des charges élaboré par la FFN.

Le non respect de ces conditions entraine le retrait de l'agrément Nagez Forme Santé.

Fait en deux exemplaires à :

le :

Pour le Comité Régional de Natation  
de la Fédération Française de Natation  
(Nom, qualité, cachet, signature)

Pour la structure locale  
Le Président et l'Educateur NFS  
(Noms, qualité, cachet, signatures)



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

**Direction régionale de la jeunesse,  
des sports et de la cohésion sociale**

### « LE SERVICE CIVIQUE »

**Le Service Civique** permet à des jeunes de **16 à 25 ans** de s'engager, pour une durée de **6 à 12 mois**, avec un minimum de 24 heures par semaine, dans une mission au service de l'intérêt général. Ce Service Civique peut être accompli en France ou à l'étranger, au sein d'un organisme de droit public (collectivités, établissement public, administrations...) ou sans but lucratif (associations, fondations, ONG...).

Les jeunes volontaires sont indemnisés à hauteur de **465,83 euros nets par mois**, directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. Ils reçoivent de la structure qui les accueille l'équivalent de **105,96 €** en nature (repas, transports...) ou en espèce. De plus, ils peuvent bénéficier sous certaines conditions, d'une bourse supplémentaire de l'Etat de 106,04 €. L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre 571,79 euros et 677,83 euros par mois.

Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique. En outre, le volontaire bénéficie d'une protection sociale intégrale.

**Le Service Civique n'est ni un contrat de travail, ni un stage. Le jeune volontaire est un ambassadeur, un médiateur ou un accompagnateur** qui intervient en complément d'une activité bénévole ou salariée.

Le Service Civique, c'est la possibilité pour un jeune de vivre de nouvelles expériences, de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité et de contribuer au renforcement du lien social. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir.

Le Service Civique permet d'œuvrer dans différents domaines au choix. Les missions s'articulent autour de 9 grandes thématiques dont le **Sport (exemple de mission : aide à l'accompagnement dans leurs pratiques sportives des personnes en situation de handicap, soutien aux actions de prévention dans le sport, aide au développement d'actions autour du sport et du développement durable et environnemental, participation aux initiatives liées à l'action sociale et solidaire du sport...)**

**En 2012**, à la Maison du sport français, l'Agence du Service Civique et le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), représentés par leurs présidents respectifs, Messieurs Martin Hirsch et Denis Masegla, ont signé une convention-cadre pour la promotion du [Service Civique](#) dans le secteur associatif sportif. La convention signée a pour objectif d'assurer le développement et la plus grande cohérence du Service Civique au sein du secteur associatif sportif, en particulier par la promotion des projets citoyens, le suivi des contrats de Service Civique et la gestion des agréments et du soutien financier apporté par l'État.

**Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale**  
6/8 rue Eugène Oudiné – CS 81360 - 75634 Paris CEDEX 13 - 01 40 77 55 00  
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr/www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

**NOMBRE DE MISSIONS SPORT EN ILE DE FRANCE (au 1<sup>er</sup> septembre 2012) :**

DOMAINES	Ile-de-France	%	Moyenne nationale
1 - Solidarité	1096	29%	27,2%
2 – Santé	79	2%	5,0%
3 - Education pour tous	572	15%	18,4%
4 - Culture et loisirs	658	17%	15,4%
<b>5 – Sport</b>	<b>215</b>	<b>6%</b>	<b>8,9%</b>
6 - Environnement	504	13%	13,0%
7 - Mémoire et citoyenneté	407	11%	7,7%
8 - Développement international et action humanitaire	170	4%	2,3%
9 - Intervention d'urgence	137	4%	2,1%
Total général	3838	100%	100%

**LE ROLE DE LA DRJSCS :**

Pour les structures accueillant les jeunes volontaires, un agrément est requis. Il est délivré pour 2 ans par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Une structure agréée peut mettre à disposition des volontaires dans une structure non-agrégée. Cela peut par exemple être utile pour une structure départementale qui pourrait mettre à disposition ses volontaires dans des clubs sportifs locaux.

La DRJSCS coordonne et anime le réseau des Référents départementaux du Service Civique (rencontres techniques régulières, relais auprès de l'Agence du service Civique...). Elle assure la promotion du Service Civique et met en œuvre le dispositif (instruction des dossiers régionaux, délivrance des agréments, notification de rejet, suivi et contrôle des structures agréées, remise des attestations de Service Civique, ...).

**EN SAVOIR PLUS :**

- Pôle des Politiques territoriales, sociales et de jeunesse : [zahra.mabrouk@drjscs.gouv.fr](mailto:zahra.mabrouk@drjscs.gouv.fr) et [adji.toure@drjscs.gouv.fr](mailto:adji.toure@drjscs.gouv.fr)
- Agence du Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr>

**Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale**

6/8 rue Eugène Oudiné – CS 81360 - 75634 Paris CEDEX 13 - 01 40 77 55 00

DRJSCS75@drjscs.gouv.fr/www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr